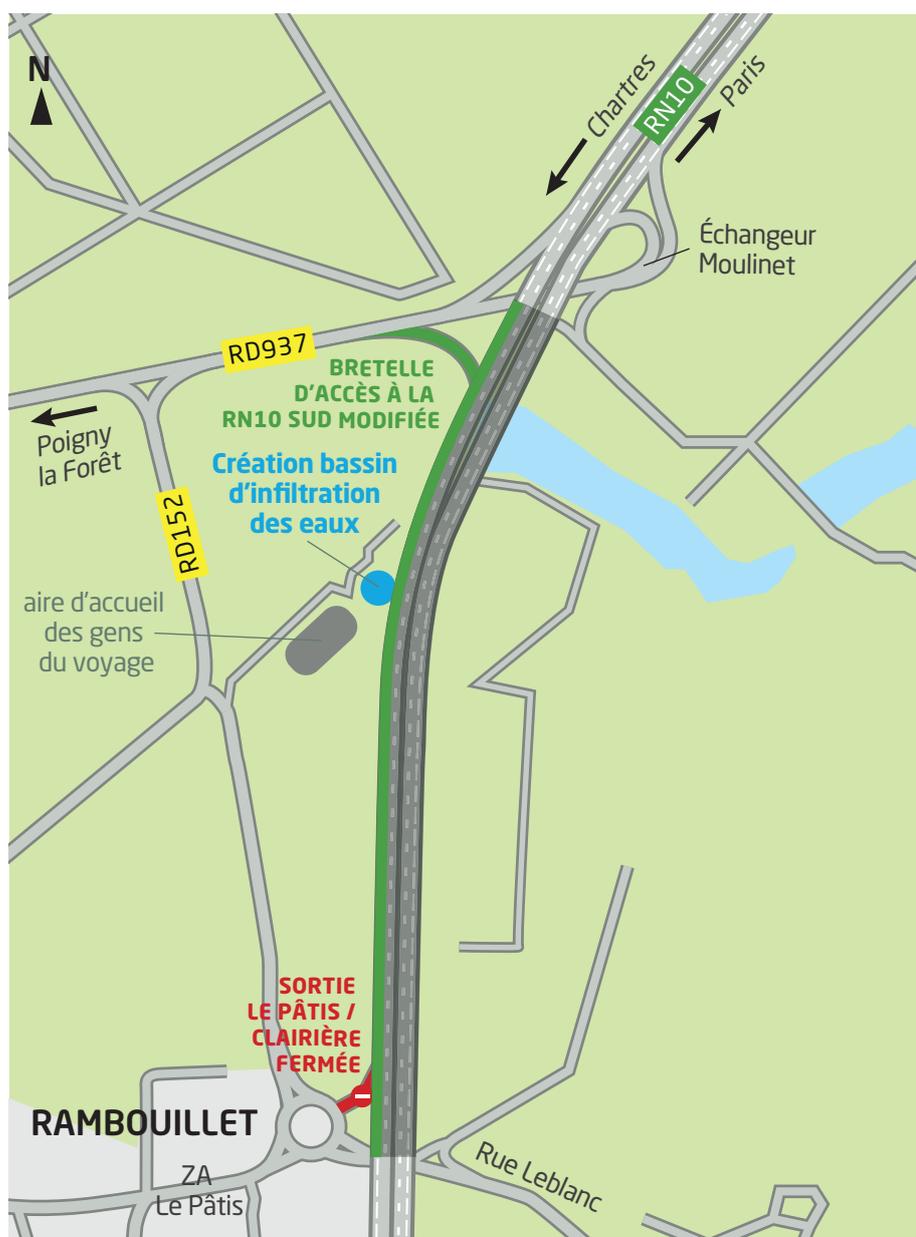


AMÉNAGEMENT DE LA RN10

ENTRE LE MOULINET ET LE PONT DE LA RUE LEBLANC

Depuis le mois de mai 2018, la Direction des routes Île-de-France (DiRIF) réalise une première phase de la mise à 2x2 voies de la RN10 entre l'échangeur du Moulinet et le pont au-dessus de la rue Leblanc dans le sens Paris-Province. Cet aménagement s'accompagne de la modification du tracé de la bretelle d'accès à la RN10 Sud depuis la RD937. La bretelle du Pâtis « Rambouillet-la Clairière » est quant à elle définitivement fermée. Les usagers sont invités à utiliser la sortie «D937 - Rambouillet Centre» ou la sortie «D906 - Rambouillet la Clairière».



Aménagement de la RN10 après les travaux

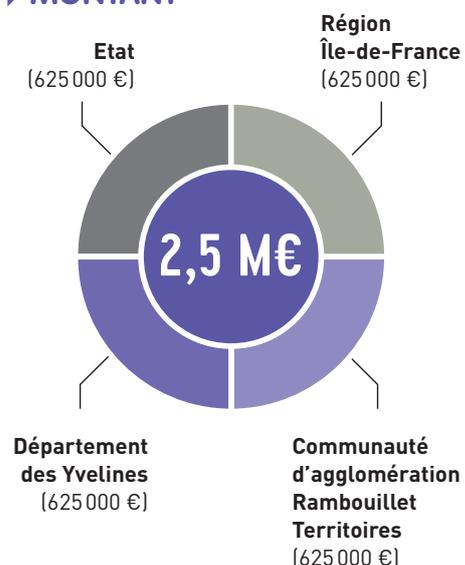
OBJECTIFS

Fluidifier la circulation

Sécuriser l'infrastructure en la mettant aux normes

Requalifier le réseau d'assainissement

MONTANT



CALENDRIER

Début des travaux : mi-mai 2018

Fin des travaux : fin décembre 2018



Plus d'informations :

rn10-rambouillet.dirif@developpement-durable.gouv.fr

www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Modifications de la circulation sur la RN10 à hauteur de Rambouillet pendant les travaux

MODIFICATIONS DES CONDITIONS DE CIRCULATION DURANT LES TRAVAUX

- ▶ La bretelle d'entrée du Moulinet vers la RN10 Sud (RD937/RN10) est fermée pendant les travaux afin de permettre la modification de son tracé. Le trafic est reporté via la RN10 sur l'échangeur du Perray-en-Yvelines
- ▶ La vitesse sera abaissée à 70 km/h et la bande d'arrêt d'urgence neutralisée entre l'échangeur du Moulinet et jusqu'au pont au-dessus de la rue Leblanc
- ▶ Avec ces dispositions, les usagers de la RN10 doivent anticiper un allongement de leur temps de parcours estimé à 30 minutes en moyenne, en période de pointe.

Consciente de la gêne occasionnée, la DiRIF met tout en œuvre pour réduire les désagréments liés à ces travaux.